

## Monteur en chauffage et sanitaire



### Apprentissage jeune

Tu as entre 15 et 23 ans ?

Tu cherches à te former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

## Description

### Un métier chaleureux

Spécialiste du chaud et du froid, tu allies confort et économie d'énergie.

Sous les directives d'un patron, tu installes, règles, entretiens et ré pares les installations en chauffage central, sanitaire et plomberie. Du montage de tuyaux à l'entretien d'un brûleur en passant par le raccordement au chauffe-eau, tu mets ton expertise au service du confort du client et de la fonctionnalité des espaces à chauffer notamment.

Tu travailles dans une entreprise d'installation en chauffage central et de plomberie qui se charge du confort du bâtiment de ses clients.

Le métier de Monteur en chauffage et sanitaire est un mélange d'ingéniosité, de dextérité et de technicité.

## Journée type

Tu réalises le tracé des canalisations, les fixes et les raccorde aux éléments de l'installation : chaudière, boiler, pompes, vannes et radiateurs, bouches d'aération, conduites d'évacuation, robinetterie et sanitaires. En collaboration avec l'électricien, tu relies l'installation aux réseaux d'énergie : électricité, eau et gaz.

Tu es amené également à installer la climatisation et à placer les matériaux d'isolation. Tu places des système anti-incendie, pompes à énergie solaires et appareils de traitement d'eau.

Tu assures l'entretien et la réparation des installations.

Métier du bâtiment en constante évolution, tu te tiens au courant des nouvelles tendances et techniques. Soucieux de préserver l'environnement, de nouveaux matériels, de nouvelles possibilités de réglage et de programmation permettent d'augmenter le rendement. Ainsi la nouvelle installation permet une économie d'énergie tout en limitant les émissions de gaz.

## Débouchés

**Au bout de trois ans de formation, tu peux choisir de :**

- Travailler comme chauffagiste dans une entreprise de chauffage et/ou sanitaire
- Continuer ta formation pour ouvrir ton entreprise de chauffage et/ou sanitaire
- Te perfectionner dans une technique propre au chauffage et/ou sanitaire

## Qualités

### Quelles qualités dois-tu posséder pour être Monteur en chauffage et sanitaire ?

Tu dois être rigoureux, résistant et polyvalent.

### Quelles qualités développeras-tu pendant ta formation ?

Tu vas développer ta dextérité, ton sens du contact et de l'organisation.

## Détails sur la formation

### Horaire

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

- 1<sup>ère</sup> année : les mardis (9h00 à 16h40)
- 2<sup>ème</sup> année : les mercredis (9h00 à 16h40)
- 3<sup>ème</sup> année : les mercredis (9h00 à 16h40)

### Programme

#### **1<sup>ère</sup> apprentissage (180h)**

- Organisation de chantier (28h)
- Analyse, préparation et communication (28h)
- Finitions (4h)
- Canalisations (64h)
- Tubage (24h)
- Eaux usées (40h)
- Appareils sanitaires (20h)
- Sensibilisation à la performance énergétique des bâtiments (8h)

#### **2<sup>ème</sup> apprentissage (164h)**

- Organisation de chantier (4h)
- Analyse, préparation et communication (4h)
- Canalisations (8h)
- Sensibilisation à la performance énergétique des bâtiments (4h)
- Canalisation soudure (20h)
- Approvisionnement combustible (16h)
- Corps de chauffe (8h)
- Appareils de distribution (12h)
- Local chaufferie (20h)
- Gaz (28h)

- Production d'eau chaude & échangeurs (40h)

### **3<sup>ème</sup> apprentissage (128h)**

- Organisation de chantier (4h)
- Analyse, préparation et communication (4h)
- Canalisations (8h)
- Canalisation soudure (16h)
- Climatisation (12h)
- Dimensionnement (12h)
- Commandes électriques et régulation (24h)
- Appareils spéciaux et gestion de l'eau (24h)
- Mise en service-Maintenance (24h)

### **Cours généraux (3 ans - 436 h)**

Commerce, communication, droit, mathématiques.

### **Organisation de la formation en alternance**

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous te proposons de te former dans ce métier en concluant un contrat d'alternance avec une entreprise (3 ou 4 jours/semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (1 ou 2 jours/semaine).

Cette formation répond à l'obligation scolaire et peut être commencée à tout moment de l'année.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

### **Le contrat d'alternance**

Avec l'aide du délégué à la tutelle, tu dois trouver une entreprise où effectuer ta formation pratique qui accepte de t'engager sous contrat d'alternance.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion du contrat d'alternance. Il est présent pour t'orienter, t'aider dans tes recherches d'entreprise où te former, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de ta formation en entreprise.

### **Certification**

A l'issue de la formation, l'apprenti obtient un certificat d'apprentissage homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui permet, entre autres, d'accéder à la formation de chef d'entreprise. Ce titre donne l'accès à la profession (volet professionnel) pour les métiers protégés.

## DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat d'apprentissage monteur en chauffage et sanitaire

**Prix:** 70 euros par an

**Durée:** 3 ans

**Pratique en entreprise obligatoire**

**Plus d'informations : 0800 85 210 - [info@efp.be](mailto:info@efp.be)**

## CONDITIONS D'ADMISSION

Pour démarrer la formation, tu dois avoir :

- soit 15 ans accomplis et avoir fréquenté au moins 2 années dans le 1er degré de l'enseignement secondaire
- soit entre 16 ans au 31/12 de l'année en cours et 23 ans